



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 17102

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie concernant la situation des établissements privés catholiques de l'académie de Nice qui manquent de postes pour la prochaine rentrée scolaire. Les demandes d'inscriptions étant en augmentation constante, les classes sont surchargées, et des enfants sont refusés faute de moyens alors que la loi Debré donne le droit d'accueillir tous ceux qui en font la demande. Il lui demande quelles mesures il a mis en place afin qu'une dotation supplémentaire soit accordée et que ces enfants puissent bénéficier de l'enseignement et de l'éducation qu'ils sont en droit d'obtenir dès la prochaine rentrée.

Texte de la réponse

Les prévisions du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ont fait apparaître une progression importante de la population scolaire des établissements d'enseignement privés sous contrat de l'académie de Nice à la rentrée scolaire 1998. La situation des établissements de cette académie, caractérisée par des taux d'encadrement inférieurs aux moyennes nationales, a été prise en compte lors de la répartition nationale des contrats de l'enseignement privé. La rentrée scolaire s'effectuant à moyens constants au niveau national, les redéploiements en faveur des académies déficitaires ont été limités par le volume des ponctions qu'il était pédagogiquement et socialement possible d'opérer sur les académies excédentaires. Dans le cadre de ces transferts il a été décidé d'accorder une priorité aux académies dont les besoins étaient les plus importants. L'académie de Nice a ainsi bénéficié en mars 1998 d'une dotation, nouvelle de 9 contrats représentant 6 % du total des moyens répartis. Conscients des limites de cet effort, les services du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ont accordé à l'académie 3 contrats supplémentaires, à l'occasion des ajustements de rentrée financés sur la réserve nationale des moyens de l'enseignement privé.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17102

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3953

Réponse publiée le : 12 octobre 1998, page 5547